

FORMATION GHN - 2020

« Je crée ou je reprends une entreprise ?
Pour réussir mon projet, je prends le temps de me former ! »

Création / Reprise d'entreprise équestre

Nos dispositifs de formation sont destinés à toute personne ayant un projet d'installation / création ou reprise d'un centre équestre ou écurie de propriétaire.



Tarif : 500 €
Repas inclus

Dates :

Du 14/09/2020 au 31/12/2020

(Inscription avant le 07/09/2020)

1 journée à distance et 3 journées en présentiel dans les locaux du GHN.

Formateurs :

Marine VERMANDER : Juriste / Fiscalité, droit rural, droit des sociétés et droit équin.

Carol-Anne PICHARD : Juriste / Gestion des Ressources Humaines et droit équin.

Pierre-Antoine TRESSOS - Juriste / Gestion des Ressources Humaines, droit équin, droit du sport et droit public.

Camille MAHIEU : Expert-Comptable / Gestion comptable, fiscale.

Programme :

Module 1 : Le 14/09 à distance

De l'idée au projet :

- Identifier les motivations et les différentes étapes de création ou reprise d'entreprise équestre
- Réaliser une étude de projet

Module 2 : Le 05/10 - Lamotte-Beuvron

Les points clés des aspects juridiques et fiscaux :

- Comprendre les différents régimes fiscaux, sociaux et juridiques du fonctionnement d'une entreprise équestre
- ...

Module 3 : Le 16/11 - Lamotte-Beuvron

Les points clés des aspects juridiques et réglementaires :

- Appréhender la réglementation liée aux chevaux, à l'accueil de public, à la pratique d'une activité sportive.
- Connaître les notions essentielles du futur employeur
- ...

Module 4 : Le 07/12 - Lamotte-Beuvron

Les points clés de l'étude financière et de la gestion financière :

- S'initier à la comptabilité des centres équestres
- Vérifier que son projet est financièrement viable
- ...

Renseignements : Camille AMOS – service formation du GHN

12 avenue de la république, 41600, LAMOTTE-BEUVRON

formations@ghn.com.fr / 02 54 83 02 02



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **24 41 01244 41** à la DIRECCTE

